MINISTÈRE
DE LA CULTURE
Liberté
Égalité
Fraternité

Localisation

Département : Bas-Rhin

Commune : STRASBOURG

Autres communes :

R500

Appellation : Hôtel des Couples

Monument(s)

Appellation : Hôtel des Couples

Protection : classement partiel

Arrêté : classement le 15/11/1927

Étendue de la protection : Façades et toitures sur rue et sur cour : classement par arrêté du 15 novembre 1927 ; classement par J.O. du 16 février 1930

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.